

L'hylobe

(*Hylobius abietis*)

En début de printemps, l'OWSF reçoit régulièrement plusieurs signalements suite à des attaques importantes d'hylobe. L'insecte est généralement discret chez nous mais peut réapparaître après de grandes coupes à blancs de résineux. Les coupes liées aux mesures sanitaires suivant une pullulation de scolytes est particulièrement propice à la pullulation de cet insecte. Voici un résumé des caractéristiques des peuplements sensibles et des actions à prendre en cas d'attaque de vos plantations.

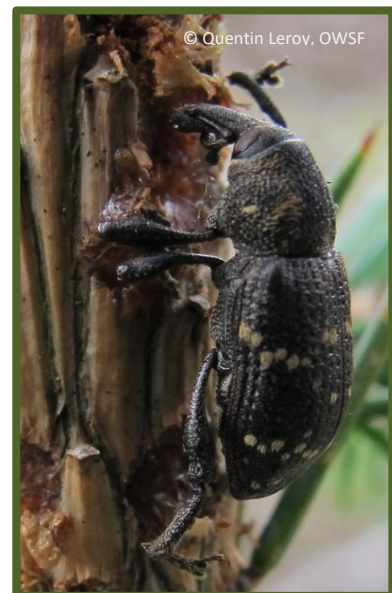
L'INSECTE

L'hylobe est un charançon de grande taille (6 à 14 mm). Ses élytres sont brunes ornées de 4 bandes jaunâtres transversales. Ses antennes sont implantées de part et d'autre de son rostre. Le climat wallon lui permet de se répartir sur l'ensemble du territoire sans exception notable.

LE CYCLE BIOLOGIQUE

Au printemps, les adultes émergent. C'est durant cette période qu'ils effectuent un repas de maturation sur les écorces des jeunes plants résineux. Les femelles pondent sous terre sur les souches de résineux fraîchement exploités. Les branches laissées au sol peuvent également servir de ponte tant que le liber reste frais. Le mois suivant, l'embryon va se développer. La durée peut varier en fonction de la température. La larve, blanche avec une capsule céphalique brune, va progressivement consommer le liber des souches pendant tout son développement qui dure approximativement 4 mois. La nymphose se fait dans une loge aménagée entre le bois et l'écorce et bordée de copeaux de grande taille.

En été, le jeune adulte reste dans la loge pendant quelques jours avant d'émerger. Au total, le cycle s'étale sur près de 18 mois répartis sur deux années. L'adulte hiverne dans la litière ou dans les couches superficielles du sol.



Hylobe adulte



LES PEUPELEMENTS SENSIBLES

L'hylobe pond ses œufs sur les souches de résineux fraîchement exploités. Ces souches peuvent rester attractives pendant 5 ans. L'attractivité baisse avec la dégradation de la souche et devient



© Quentin Lerov, OWSF

Adulte d'hylobe se nourrissant de l'écorce d'un jeune plant d'épicéa

significativement moins importante après plus de deux ans. Les grandes coupes à blanc, suivies de replantations, représentent un milieu à risque. Les dégâts sur les jeunes plantations sont produits par les morsures de maturation de l'insecte.

L'insecte peut voler et donc attaquer les jeunes plantations situées à proximité de grandes coupes à blanc. Une petite parcelle replantée à proximité d'une grande coupe à blanc peut ainsi subir des attaques très sévères.

Les essences exploitées les plus sensibles sont le pin et l'épicéa, et dans une moindre mesure le douglas et le sapin. Les coupes à blanc dans ce type de peuplement peuvent représenter une source importante d'hylobe. Les essences replantées les plus sensibles aux attaques des hylobes sont le pin, l'épicéa, le douglas et le mélèze. Les feuillus ne sont pas concernés. La densité des plants a également une importance. Une densité plus élevée, telle que celle

recommandée dans la norme de sylviculture de l'épicéa du DNF, soit 2 000 à 2 500 tiges/ha maximum, diminue le risque d'attaque. La régénération naturelle n'est que peu touchée par ces attaques.

LES DEGATS

Les dégâts de l'insectes sont surtout liés à ses morsures de maturation. La consommation de l'écorce peut conduire à l'annelage du plant et donc à sa mort. L'écorcement peut se produire en quelques jours en fonction du nombre d'insectes présents sur le plant. Les premières morsures peuvent attirer d'autres individus.

Les morsures :

- se produisent sur jeunes plants résineux jusqu'à la deuxième année (en moyenne)
- se situent principalement autour du collet (souvent seul l'arrachage du plant permet de diagnostiquer la cause).
- concernent de préférence les plants vigoureux
- sont de tailles variables
- présentent un contour irrégulier
- provoquent la mort du plant en cas d'annelage





Morsures d'hylobe sur un jeune plant

Les dégâts peuvent se produire toute l'année lorsque la température dépasse les 20°C mais surtout :

- au printemps, à partir de mi-avril
- en été, vers la mi-août

Les caractéristiques de la plantation jouent un grand rôle dans l'augmentation du risque d'attaque. L'apparition des morsures est parfois très rapide et dépend de l'émission de résine. Les plants d'un an sont les plus vulnérables.

Les dégâts sont plus importants lorsque la densité de tige est faible (rare en régénération naturelle). La mise en place d'une fertilisation augmente les risques d'attaques.

LA PREVENTION, LA SURVEILLANCE ET LE TRAITEMENT

Il n'existe pas de mesure pour se prémunir complètement d'attaque d'hylobe. Pour éviter les attaques les plus dommageables, il est préférable de ne pas replanter directement en zones sensibles. Un intervalle entre l'exploitation et la plantation de deux ans pour les coupes faites en hiver et au printemps et un intervalle de 3 ans pour les coupes faites vers la fin de l'été, est souhaitable. La capacité de vol permet des attaques en provenance des peuplements voisins fraîchement exploités. Le morcellement de la propriété forestière en Wallonie rend donc la mise en place de cette mesure de précaution particulièrement difficile. Malgré cela, les surveillances en plantation menée depuis 2017 par l'OWSF montrent un taux d'attaque généralement faible voir nul.

Le dessouchage est une autre solution qui permet de réduire le risque d'attaque en réduisant la capacité d'accueil du milieu. Cette technique reste chère et n'est pas toujours dans l'intérêt du propriétaire vu l'augmentation des coûts qu'elle occasionne.



Une **surveillance attentive des plantations à risque doit se faire dès que les températures dépassent régulièrement les 20°C** afin de détecter l'émergence des premiers insectes. Les dégâts se font généralement en deux vagues sur l'année. La première à lieu vers la mi-avril et la seconde vers la fin de l'été, au mois d'août. Toutefois, il n'est pas rare d'observer des dégâts toute l'année lorsque les températures deviennent propices.

L'insecte inflige ses morsures à partir du collet de l'arbre. Ces morsures sont les plus dommageables. Il est important que la surveillance se fasse sur le plant mais également au niveau de sa base (ne pas avoir peur de dégager le collet lors du contrôle).

Lors de la détection précoce d'une attaque importante d'hylobe, un traitement insecticide est recommandé par **la pulvérisation localisée du collet**. Le produit pulvérisé localement est très efficace, il n'est pas nécessaire d'asperger le plant en entier. Les produits autorisés sont renseignés dans les fiches en fin de document.

Lors d'une attaque détectée tardivement (taux de pieds attaqués ou mortalités très élevés), le traitement par insecticide n'aura aucune action curative. Les traitements à ce stade s'avèrent souvent inefficaces.

LES PRODUITS AUTORISES

Seuls les produits agréés peuvent être employés dans la lutte contre l'hylobe. Les produits homologués en Belgique se trouvent sur <http://fytoweb.be/fr>. Veillez bien à reprendre les produits disponibles et les conditions d'usages pour les peuplements forestiers.

Observatoire wallon de la santé des forêts

Service public de Wallonie (SPW)
Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
Département de l'Etude du milieu naturel et agricole (DEMNA)
Direction du Milieu Forestier (DMF)
23, avenue Maréchal Juin
5030 Gembloux
Tél. : +32 (0)81 626 420
owsf.dgarne @ spw.wallonie.be
<http://environnement.wallonie.be/sante-foret/>

